

force de cette apologétique repose sur la véritable définition du miracle et de la prophétie. Dieu seul a le pouvoir de déroger aux lois de la nature ou de prédire l'accomplissement d'événements futurs qui dépendent de sa libre Volonté. Si donc un homme opère un miracle ou fait une prophétie, il ne peut accomplir ces prodiges qu'en disposant de la Toute-Puissance divine ; si ce miracle et cette prophétie sont liés à la vérité d'un enseignement, c'est Dieu lui-même qui appose sa signature au bas des discours ou des écrits de ce prophète.

Le croyant adhère aux dogmes, parce que Dieu a parlé. Il est certain que Dieu a parlé, parce que l'envoyé dont Dieu s'est servi pour manifester sa pensée ou donner ses ordres, a commencé, comme tous les ambassadeurs, par remettre ses lettres de créance, ainsi que saint Thomas appelle le miracle et la prophétie.

L'autorité du Pape, à laquelle l'objection fait allusion, est appuyée, avec tout l'ensemble de la Religion chrétienne, sur la réalisation des prophéties messianiques dans la personne, la vie et la passion du Christ, sur les nombreux miracles qu'Il a opérés avant de fonder l'Eglise et de confier à Pierre et à ses successeurs la garde de sa doctrine et de son troupeau.

Cette argumentation sur les préliminaires de l'acte de foi présuppose l'admission de certaines conclusions philosophiques au sujet de la nature de la foi, de la nature, de la constatation et de la force probante du miracle, et avant tout, de la possibilité de la certitude. Si l'on met en doute l'existence de la Révélation, parce qu'on est convaincu qu'il n'y a rien de certain ici-bas, c'est qu'alors on aurait besoin de toute une formation philosophique, avant d'étudier la question de la foi. La longue analyse de l'acte de foi, précisant le rôle exact qu'y jouent la grâce, l'intelligence et la volonté, les motifs de crédibilité et le témoignage de Dieu, ne peut éclairer que ceux qui admettent l'aptitude de la raison humaine à parvenir à la vérité au moins par le moyen de la science. Pour le bénéfice de ces derniers, nous reviendrons prochainement sur ces graves questions.

" Je crois, en vertu du principe de l'ordre qui est le bien, " que l'inspiration divine est donnée à chacun dans cette fonction de l'âme qui est la conscience. "

Ce qui ressort assez clairement de cette phrase, qui donne de l'ordre et de la conscience des définitions assez vagues, c'est